

## **La Valorisation Economique De La Recherche Universitaire : Conditions Et Mécanismes**

The Economic Valorization Of University Research: Conditions And Mechanisms.

– **AUTEUR 1** : AZIZ MY MHAMED,

**(1)**: Enseignant chercheur, Laboratoire de recherche “LAREGS”, EST – UMI, Meknès.



**Conflit d'intérêt** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêt.

**Pour citer cet article** : AZIZ MY MHAMED (2025) « La Valorisation Economique De La Recherche Universitaire : Conditions Et Mécanismes »,

**IJAME : Volume 02, N° 13 | Pp: 001 – 021.**

**Date de soumission** : Mars 2025

**Date de publication** : Avril 2025



**DOI** : 10.5281/zenodo.15025365

**Copyright** © 2025 – IJAME

**Résumé:**

Les autorités académiques manifestent une volonté croissante de mettre en place des mesures institutionnelles visant à promouvoir la valorisation économique des connaissances générées au sein des universités marocaines. Ces dernières représentent des gisements de connaissances largement inexploités du point de vue économique. Cet article analyse les conditions et les mécanismes nécessaires pour valoriser économiquement les résultats de la recherche universitaire au Maroc, en adoptant une approche systémique. Afin d'accomplir cette tâche, il est primordial, à partir d'une analyse de la littérature existante, de procéder à une clarification conceptuelle de la notion globale de valorisation et d'examiner en détail ses principales approches. Par la suite, nous examinerons en détail les conditions et les mécanismes impliqués dans le processus de valorisation.

**Mots clés :** valorisation économique, recherche, université.

**Abstract :**

The academic authorities are increasingly willing to put in place institutional measures to promote the economic exploitation of knowledge generated within Moroccan universities. The latter represent knowledge pools that are largely unexploited from an economic point of view. This article analyses the conditions and mechanisms necessary to economically value the results of academic research in Morocco, adopting a systemic approach. In order to accomplish this task, it is essential, on the basis of an analysis of the existing literature, to proceed with a conceptual clarification of the overall concept of valuation and to examine in detail its main approaches. We will then examine in detail the conditions and mechanisms involved in the valuation process.

**Keywords:** economic valorization, research, university.

## Introduction

La reconnaissance de l'importance de la valorisation de la recherche publique a évolué à diverses périodes à l'échelle mondiale. Les États-Unis ont été parmi les pionniers à manifester et à mettre en œuvre une volonté politique avec l'adoption du Bayh-Dole Act en 1980<sup>1</sup>. En Europe, bien que les premiers départements de transfert de technologie aient émergé dans les années 70, leur expansion s'est intensifiée dans les années 80. La sensibilisation politique n'a réellement émergé qu'à partir de l'année 2000, lors de l'instauration du processus de Lisbonne, qui avait pour objectif de faire de l'Union Européenne l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive au niveau mondial. En France, bien que la mission de valorisation de la recherche ait été établie dans les textes en 1982<sup>2</sup>, il a été nécessaire d'attendre la promulgation de la loi sur l'innovation en 1999 pour voir le démarrage d'une politique de valorisation effective, qui avait notamment pour objectif de faciliter les transferts de technologies par le biais de la création d'entreprises.

Au Maroc, la loi 01-00 sur l'organisation de l'enseignement supérieur<sup>3</sup> et la Charte Nationale d'Éducation et de Formation fournissent à l'université marocaine un nouveau cadre juridique propice à la redéfinition de ses missions et de ses fonctions, en intégrant la valorisation et la commercialisation des résultats de la recherche universitaire parmi ses missions. La réforme universitaire soulève de manière centrale la problématique de la redéfinition de la mission de l'université et de son interaction avec le monde économique. Il est impératif de réexaminer les missions classiques de la formation et de la recherche en tenant compte de deux impératifs majeurs (Skouri, 2006) :

- L'impératif de l'articulation entre la formation et l'emploi ;
- L'impératif de la connexion entre la recherche et l'application industrielle.

Dans un premier temps, notre objectif est d'apporter une clarification conceptuelle de la valorisation ainsi que des concepts principaux qui y sont associés. L'objectif de cette étude est d'analyser les principales approches visant à valoriser la recherche universitaire, en se fondant sur diverses définitions. Par la suite, nous examinerons les conditions et les mécanismes impliqués dans la valorisation économique de la recherche universitaire.

---

<sup>1</sup> Bayh-Dole University and Small Business Patent Act (1980), (adoptée le 12/9/1980).

<sup>2</sup> Loi du 15/7/1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France.

<sup>3</sup> Dahir n° 1-00-1999 du 19-5-2000 portant promulgation de la loi n° 01-00.

## **1. Valorisation économique de la recherche universitaire (VERU) : clarification conceptuelle**

Aucun consentement sur la définition de la VERU n'est réalisé. Malgré son utilisation fréquente, il apparaît que cette expression n'a pas encore fait l'objet d'une définition claire et universellement acceptée, comme le souligne le CST en 2005. D'après la littérature spécialisée, cette diversité de significations est souvent soulignée, et le concept de valorisation englobe fréquemment des aspects très variés, parfois mêmes opposés. Pour éclaircir cette notion de valorisation, nous débutons par l'analyse des divers termes ou expressions liés au concept de VERU.

En examinant les différentes définitions évoquées dans la littérature, il est évident que ces différentes sources ont adopté trois concepts dominants : valorisation, commercialisation et transfert technologique. Afin de bien saisir la nature de l'interaction entre ces trois concepts, nous conviendrons que :

« La valorisation économique de la recherche universitaire, c'est mettre en valeur, commercialement, l'expertise et les résultats issus de la recherche universitaire. »

C'est ainsi que la VERU facilite la mise sur le marché des connaissances, des compétences et des résultats issus de la recherche universitaire. Cela implique d'établir une interaction entre la recherche et le monde socio-économique. De surcroît, il convient d'aborder la question de la commercialisation et de la transférabilité des résultats.

### **● La valorisation : vue comme un processus**

Malgré le fait que la valorisation soit généralement perçue comme étant le fruit des diverses activités de recherche, il convient de souligner qu'elle dépasse largement le simple stade de résultat. Il s'agit inévitablement d'un processus non automatisé.

La valorisation n'est plus une notion discrète, éloignée dans le temps, mais plutôt un phénomène en évolution. Dans ce contexte, il est plus crucial de comprendre la liaison entre les composants que de simplement les décrire. La dynamique de ce phénomène est particulièrement mise en avant, car il est perçu comme un processus où le temps est crucial.

De notre point de vue, la valorisation économique de la recherche universitaire est un processus complexe qui implique différents acteurs et multiples facteurs. Le but recherché à partir de plusieurs définitions puisées auprès de différentes sources, les principales approches et formes de la VERU.

- **Les principales approches de la VERU**

Il y a lieu de distinguer trois principales approches :

- ✚ **L'approche « valorisation »**

La valorisation, dans sa forme la plus classique, regroupe toutes les activités liées à la commercialisation et au transfert. Toutefois, la valorisation ne se limite pas à regrouper simplement les activités associées à chaque notion ; elle présente également ses spécificités. La valorisation vise à augmenter la valeur des activités de recherche en cours et de leurs résultats. Accorder une importance particulière à la recherche est un critère déterminant pour l'évaluation de la classe par rapport à son niveau actuel. Il est primordial de s'assurer que tous les résultats de la recherche soient valorisés sur le plan commercial, en termes de leur valeur marchande.

La valorisation a pour objectif principal de mettre en lumière l'expertise des chercheurs universitaires, qu'elle soit de nature commerciale ou non, ainsi que leurs connaissances, compétences et les résultats de leurs travaux de recherche. Le premier aspect abordé concerne la valorisation économique de la recherche et de ses résultats, incluant la commercialisation et le transfert de technologie. D'un côté, il est nécessaire d'examiner la valorisation financière, commerciale ou économique, tandis que de l'autre, il est primordial d'analyser la valorisation sociale de la recherche. La valorisation de la commercialisation et du transfert se distingue principalement par sa portée attention non seulement à la valeur économique de la recherche.

En fait, la valorisation peut être classée en deux domaines principaux : Le deuxième champ d'activité concerne le développement et la diffusion de solutions ou d'applications concrètes basées sur les découvertes de la recherche, en vue d'améliorer une situation ou de résoudre un problème social. La valorisation sociale dépasse la simple génération de profits économiques, bien que sa finalité première ne soit pas la rentabilité commerciale.

La valorisation a pour objectif de mettre en avant la recherche et l'expertise académique dans différents domaines scientifiques, qu'ils visent des visées sociales ou économiques. En se focalisant sur la valorisation des résultats de la recherche universitaire, elle vise à encourager divers types d'innovation : l'innovation technologique (introduisant de nouveaux produits et procédés), l'innovation sociale (développant de nouvelles approches, pratiques ou interventions

pour impulser des changements sociaux), ainsi que d'autres formes d'innovation non technologique (comme l'innovation organisationnelle et l'innovation propre au secteur des services).

### **L'approche « commercialisation »**

Il existe deux approches pour aborder le domaine du marketing. La première étape, qui ressemble au processus de transfert de technologie, a pour objectif de mettre sur le marché les résultats de la recherche provenant des domaines scientifiques et techniques. La deuxième dimension explorée dans cette recherche, appelée « valorisation de la recherche », avec l'accent sur la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle et des compétences des chercheurs universitaires dans différentes disciplines et domaines de recherche.

En ce qui concerne la notion de « valorisation » en tant que telle, on peut définir plus précisément la « commercialisation de la recherche » comme l'exploitation à des fins commerciales de toutes les formes de création protégées par les droits de propriété intellectuelle (tels que les droits d'auteur, les brevets, les marques commerciales, les dessins industriels, les topographies des circuits intégrés et la protection des variétés végétales), ainsi que l'utilisation des connaissances et compétences des chercheurs universitaires découlant de recherches menées dans divers domaines disciplinaires. De manière plus précise, le terme « transfert de technologie » englobe à la fois la valorisation de l'expertise des chercheurs universitaires par le biais de collaborations, ainsi que la commercialisation des avancées de la recherche dans différents domaines d'innovation.

### **L'approche « transfert »**

Les universités effectuent différentes formes de transferts dans le cadre de leur mission globale d'enseignement, de recherche et de service à la communauté :

- Former des lauréats,
- Transmettre les connaissances,
- Collaborer avec l'entreprise,
- Rendre service à la communauté

Le transfert de technologie implique la consultation du milieu et le transfert à l'industrie des découvertes et des inventions provenant de la recherche. Ainsi, son but n'est pas de mettre en avant ou de promouvoir les compétences des chercheurs universitaires par le biais de

collaborations, mais plutôt de valoriser les résultats de la recherche universitaire en les transférant vers l'industrie.

Dans cette perspective, le transfert de technologie peut être défini comme le mécanisme par lequel les avancées de la recherche académique sont transférées vers le secteur industriel en vue de la commercialisation de nouveaux produits et services. Il convient de souligner que le transfert de technologie ne se réduit pas à la simple transmission de connaissances et de compétences en vue de leur utilisation et de leur application. Il inclut également le partage de connaissances et d'expertise.

### ● **Les formes de la VERU**

Diverses formes existent pour réaliser une VERU. En règle générale, cela témoigne d'une appropriation des résultats de la recherche. Les principales modalités d'évaluation de la recherche universitaire peuvent être distinguées comme suit :

- La valorisation contractuelle implique la conclusion de contrats de recherche entre les institutions universitaires et les entreprises.
- La valorisation de la propriété intellectuelle se réfère à l'exploitation des résultats de la recherche par le biais du dépôt de brevets par les universités, ainsi que la négociation de licences d'exploitation qui permettent de générer des revenus pour les institutions académiques.
- La mobilité des chercheurs peut prendre différentes formes, telles que des jeunes chercheurs en cours de thèse effectuant une partie de leurs travaux au sein d'une entreprise avec un financement partiel de celle-ci, ou encore des chercheurs ou équipes de recherche apportant leur expertise scientifique, leur savoir-faire ou leurs conseils à des entreprises.
- La création d'entreprises par les chercheurs eux-mêmes. Il est indispensable que le chercheur assume le rôle de l'entrepreneur.

Ces formes de valorisation ne sont pas toutes récentes. Les conventions de recherche entre les établissements universitaires et les entreprises existent depuis de nombreuses années. Par conséquent, les deux méthodes véritablement novatrices pour valoriser la recherche sont la capacité de dépôt et d'exploitation des droits de propriété industrielle, ainsi que la création d'entreprises fondées sur la recherche. Ces initiatives de collaboration constituent un outil fondamental pour la valorisation. Elles contribuent de façon diversifiée à la valorisation et à la transmission des connaissances, des compétences et éventuellement des résultats de la recherche universitaire.

Malgré le fait que les autorités considèrent la création de nouvelles activités comme une stratégie préconisée pour garantir un impact local optimal, les universités pourraient avoir une perspective différente (Pirnay, 2001). En effet, du point de vue des institutions académiques, accorder des licences d'exploitation à des entreprises privées est considéré comme la solution la moins risquée et la plus simple, se matérialisant sous la forme d'un contrat. De plus, cette approche est perçue comme la plus rentable à court terme, car les avantages sont généralement plus immédiats lorsqu'il s'agit de collaborer avec une entreprise bien établie, jouissant d'une solide réputation, d'un réseau de distribution bien établi et d'une force commerciale significative. En revanche, l'établissement d'une entreprise nécessite une implication beaucoup plus significative de la part des universités, non seulement en ce qui concerne les aspects liés au transfert de technologie (comme la gestion de la propriété intellectuelle, le dépôt de brevets, etc. .), mais aussi face à des défis plus complexes liés à la commercialisation de ladite technologie (comme l'analyse de marché, l'élaboration d'un plan financier, la recherche de partenaires, la constitution d'une équipe, etc.) .

## **2. Conditions et mécanismes de la valorisation économique de la recherche universitaire**

### **2.1. La valorisation : une nouvelle mission de l'université marocaine et un cadre juridique incitatif**

Les universités marocaines ont longtemps considéré qu'elles devaient se concentrer exclusivement sur leurs missions de recherche et d'enseignement, sans se préoccuper de la commercialisation des connaissances générées au sein de leurs établissements. Il n'a été que récemment que la valorisation économique de la recherche universitaire semble avoir gagné en légitimité auprès des autorités académiques.

Selon Schmit et al. (2005), en plus de ses missions initiales, à savoir la formation (concentration sur l'acquisition de connaissances) et la recherche (axée sur l'acquisition de nouvelles connaissances), l'université est actuellement dotée d'une mission additionnelle, celle de la valorisation (l'effort consacré à l'expansion et à l'implémentation de ces nouvelles connaissances).

Par conséquent, conformément à la loi 01-00, il est de la responsabilité des universités marocaines de tout entreprendre pour promouvoir la valorisation des résultats de recherche. On encourage les chercheurs à établir des collaborations scientifiques avec des intervenants socio-économiques. Ainsi, des structures d'assistance à la valorisation ont été progressivement

instaurées avec pour but principal indiscutable de générer de la valeur économique autour des résultats de recherche. En effet, elles visent à contribuer au développement économique de la région qui, à long terme, pourrait notamment conduire à la création d'emplois. Par ailleurs, l'article 7 de la loi 01-00 fournit explicitement aux universités des moyens pour valoriser plus efficacement les résultats de la recherche académique.

## **2.2. Problématique et contexte de la valorisation**

### **➤ L'organisation et le fonctionnement du système universitaire**

Deux aspects essentiels de la question de la valorisation de la recherche au sein des universités peuvent être identifiés.

Tout d'abord, la promotion de la recherche au sein des universités suscite des interrogations concernant la gouvernance et l'indépendance financière de ces établissements. En effet, comme nous le détaillerons par la suite, la valorisation économique de la recherche universitaire requiert à la fois des ressources humaines et financières, ainsi qu'une flexibilité opérationnelle et une réactivité de la part des équipes de recherche et de valorisation. Par conséquent, la capacité limitée des universités à allouer des ressources en fonction d'une stratégie spécifique soulève des questions sur la structure et le financement de notre système universitaire.

En raison de leur pertinence, il est essentiel de ne pas exclure ces thèmes d'une réflexion approfondie sur les stratégies visant à accroître la valorisation de la recherche.

Ensuite, la mise en valeur de la recherche soulève des interrogations concernant le mode de fonctionnement de l'appareil administratif et réglementaire. En plus de jouir de leur liberté académique, les universitaires se trouvent confrontés à des contraintes et des lourdeurs administratives qui rendent complexe la gestion de projets en partenariat avec le secteur industriel.

En effet, la gestion et l'expansion de la valorisation impliquent la résolution des problématiques administratives, la compréhension des dispositions légales en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'établissement d'entreprises issues du milieu universitaire. Pour une meilleure compréhension des défis actuels liés à la structuration de la valorisation au sein des établissements universitaires, il est essentiel d'examiner deux aspects : la sélection des cadres juridiques par l'université et l'influence de son contexte environnemental.

Après avoir examiné la promotion de la recherche universitaire par le biais de l'organisation de la valorisation, il conviendra d'analyser la protection des résultats de recherche et la sensibilisation aux défis liés à la valorisation.

➤ **La protection des résultats de recherche**

▪ **La protection des résultats, un enjeu majeur de la définition du potentiel valorisable**

La protection des résultats des recherches menées au sein des universités revêt une importance capitale, car elle est au centre de la détermination de ce qui peut être valorisé. Cependant, les politiques visant à protéger les résultats de la recherche sont assez récentes au sein des universités, en partie en raison de la gestion antérieure de ces résultats par d'autres entités, et en partie en raison d'un déséquilibre de pouvoir défavorable face aux entreprises.

Il semble donc complexe pour les universités de mettre en place une politique de financement efficace pour la protection des résultats, en l'absence de revenus permettant de financer des dépôts supplémentaires ou de couvrir les coûts de maintenance des brevets<sup>4</sup>.

Cette situation entrave une valorisation adéquate, que ce soit en bloquant le dépôt de brevets pour des projets prometteurs, ou en limitant la protection en empêchant son extension.

L'encouragement du dépôt de brevets au sein des universités ne devrait en aucun cas compromettre la qualité et la rigueur des projets sélectionnés. Il est recommandé que la procédure d'évaluation soit structurée en deux phases distinctes, chacune étant supervisée par des acteurs différents. Ainsi, la phase initiale de présélection ne devrait pas être effectuée par les mêmes individus chargés ultérieurement de déposer le brevet et d'en assurer le financement.

▪ **Le dilemme publication / protection des résultats**

La publication revêt une importance primordiale dans la trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs. Cependant, cette approche peut entrer en conflit avec les politiques de valorisation, car une fois qu'une publication a été effectuée, les travaux qui y sont liés ne peuvent plus bénéficier d'une protection spécifique.

Cette situation, combinée à des chiffres peu encourageants concernant le dépôt de brevets et de

---

<sup>4</sup> Au Maroc, un brevet est valable pour une durée de 20 ans, mais nécessite un paiement annuel à l'OMPIC pour être maintenu en vigueur.

licences, devrait inciter à instaurer des incitations financières significatives pour encourager les enseignants-chercheurs à valoriser leurs travaux de recherche. Bien que l'intéressement financier puisse jouer un rôle dynamique, il est crucial de souligner l'importance de la modification des critères d'évaluation d'un enseignant-chercheur.

L'intéressement financier des enseignants-chercheurs aux produits découlant de leurs travaux de recherche comporte divers avantages de principe :

- Il a le potentiel d'accroître l'intégration des applications futures par le chercheur dès le début de ses recherches ;
- Il peut stimuler la motivation des équipes ;
- Il constitue une source de financement supplémentaire pour les laboratoires.

Cependant, une fois un certain seuil dépassé, l'aspect financier cesse d'être déterminant, car toute incitation financière, aussi généreuse soit-elle, ne peut se substituer à une reconnaissance de la valorisation dans les parcours professionnels de ces chercheurs.

#### ▪ **La sensibilisation à la valorisation économique**

Au-delà de ressources et de structures de valorisation, l'implication des chercheurs dans la problématique des applications de leur recherche et de leur valorisation est indispensable à une efficacité de l'ensemble. Ainsi, la sensibilisation du monde scientifique aux applications de la recherche et aux retombées socio-économiques de celui-ci est aussi un facteur clé d'une bonne valorisation à long terme.

L'efficacité de cette démarche passe par le développement d'une culture d'entrepreneuriat et par une formation systématique des différents acteurs du processus. Cette formation doit comprendre une sensibilisation à la propriété intellectuelle, à la protection des inventions et aux différentes modalités de son développement économique et à sa commercialisation.

Elle devra plus particulièrement s'attacher aux aspects culturels sous-tendus par cette démarche : culture académique versus culture industrielle dans la vision du développement des inventions, devoirs citoyens de promouvoir des innovations, droits des inventeurs d'être gratifiés.

L'efficacité de cette démarche passe également par une motivation des scientifiques et ingénieurs, et la mise en place de mesures incitatives, et la prise en compte des aspects propriété industrielle dans leur évaluation et leur profil de carrière.

La promotion des chercheurs ignore l'appréciation de la valorisation. Pour cela, une refonte du statut du chercheur marocain est indispensable dans le sens d'un déblocage des possibilités de

mobilité, de participations financières ou de création effective d'entreprises créées à partir des résultats issus de la recherche universitaire.

Enfin, il revient en premier lieu aux établissements de recherche pour sensibiliser leurs chercheurs à l'importance stratégique de la valorisation économique. Il est essentiel de leur expliquer qu'adopter une approche de "valorisateur" ne signifie pas renoncer à leur mission de publication des résultats de recherche. Au contraire, cela leur permet de capitaliser sur ces publications pour promouvoir leur carrière.

#### ▪ **La culture universitaire**

La question culturelle soulevée concerne les stratégies nécessaires pour légitimer, au sein d'une institution universitaire, l'instauration d'une politique visant à valoriser économiquement ses résultats de recherche. Deux perspectives divergent à ce sujet : l'une, de nature purement "scientifique", envisage la science comme une fin en elle-même, tandis que l'autre, plus "économique", la perçoit davantage comme un outil. Selon la conception scientifique, la seule manière appropriée d'utiliser les résultats de la recherche est de les publier, et toute tentative visant à les exploiter autrement que dans un contexte scientifique est désapprouvée (Schmitt, 2005).

Cette question culturelle soulève la controverse concernant l'objectif des activités de recherche réalisées dans les universités. Quel est l'objectif de la recherche universitaire ? De quelle manière les résultats devraient-ils être utilisés ?

Pendant une longue période, ces questions ont été claires, car la conception "scientifique" dominait largement la culture universitaire, imprégnant profondément ses valeurs, certaines étant considérées comme des dogmes (Brown, 1986 et Etzkowitz, 1989).

D'après ce paradigme, l'objectif principal de toute recherche académique est d'élargir le corpus de connaissances humaines sur la réalité du monde, sans prendre en compte d'autres considérations telles que les applications pratiques immédiates ou les bénéfices potentiels de ces applications. La seule manière d'exploiter ces connaissances est de les diffuser de manière extensive, que ce soit à travers des publications scientifiques pour contribuer au processus collectif de construction des connaissances, ou par le biais d'activités pédagogiques destinées aux étudiants.

### **2.3. Objectifs et enjeux de la valorisation économique**

Du fait de l'importance des ressources financières, humaines et symboliques qu'elle porte à l'université qui la pratique, la recherche est devenue pour les universités un enjeu stratégique. La valorisation des résultats de cette recherche doit dès lors permettre de mieux mobiliser ces ressources, tant en termes de bénéfices directs (moyens financiers, humains et matériels) qu'indirects (contribution au rayonnement et à la réputation de l'institution).

#### **▪ Les objectifs de la valorisation**

De manière plus spécifique, les initiatives visant à valoriser les résultats de la recherche doivent augmenter la reconnaissance de l'utilité publique de la recherche et à maximiser les retombées positives, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles, à court ou à long terme. Renforcer la diffusion des résultats de la recherche universitaire au sein de la société, notamment en direction des acteurs publics et privés impliqués dans ces domaines, afin de valoriser la réputation de l'université en tant qu'institution d'excellence, tant dans le domaine de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée.

Accroître l'attrait des carrières de chercheurs en offrant de nouvelles opportunités de croissance personnelle et professionnelle. En outre, il est primordial que les établissements universitaires s'investissent dans la valorisation des résultats de leurs recherches en facilitant la diffusion de technologies et d'innovations vers des entreprises existantes, tout en encourageant la création de jeunes pousses innovantes basées sur des brevets. Il est donc conseillé aux institutions universitaires de développer des mécanismes de soutien à la recherche, tels qu'un incubateur, une unité de transfert de technologie, un espace dédié aux start-ups innovantes, et éventuellement un technopôle. Pour instaurer ces mécanismes visant à promouvoir la recherche, les institutions universitaires doivent développer des partenariats avec les autorités gouvernementales, les collectivités locales, les acteurs socio-économiques et culturels, à l'échelle nationale et internationale, en exploitant la collaboration, notamment.

#### **➤ Les enjeux de la valorisation**

De nombreux facteurs incitent à accorder de l'importance à la valorisation :

- Il est impératif que l'université soit pleinement intégrée dans le développement socio-économique, en tant qu'acteur majeur dans la création d'emplois, d'entreprises et l'émergence de nouveaux métiers.
- Il est primordial d'optimiser l'utilisation du potentiel des recherches financées par des

investissements publics dans les universités afin d'en augmenter les bénéfices.

La valorisation et le transfert permettent d'avoir un retour sur le contenu des formations. Ce retour aura également une influence significative sur l'évolution des domaines de recherche.

- La valorisation et le transfert de technologie offrent également la possibilité d'acquérir des financements supplémentaires, bien que cette dimension ne doive pas être placée au premier plan.
- La valorisation constitue un moyen d'établir des collaborations entre le milieu académique, souvent critiqué pour son isolement dans une "tour d'ivoire", et les acteurs externes.

L'importance de la valorisation est cruciale pour l'évolution de l'institution universitaire, car elle joue un rôle majeur à deux niveaux :

- En ce qui concerne la mise en œuvre, cela englobe l'organisation des structures, les aspects financiers et juridiques.
- En ce qui concerne la politique universitaire, il est essentiel de la préciser et de l'afficher, en mettant particulièrement l'accent sur la culture de valorisation.

Toutefois, des effets pervers de la valorisation peuvent apparaître. La valorisation, en particulier économique, des résultats de certaines recherches, risque de conduire à la dévalorisation des autres programmes de recherche. Il y a là un danger important auquel il s'agit d'être attentif. La réponse aux demandes de valorisation et les choix de valorisation des résultats des recherches ne peuvent correspondre à une définition de priorité dans une programmation de la recherche. Le travail en amont sur les orientations de la recherche est à distinguer du travail en aval de valorisation des résultats de la recherche.

La planification de la recherche dépend à la fois de l'initiative des chercheurs et des décisions prises par les organismes de recherche. Il est essentiel de prendre en considération l'existence ou l'absence d'une demande effective pour la mise en œuvre des résultats scientifiques de la recherche. Les réformes visant à réorganiser les structures académiques et de recherche représentent des mesures politiques visant à promouvoir l'offre scientifique et technique. Cependant, qu'en est-il de la demande ? Les entreprises sont-elles disposées à engager des investissements importants pour développer des produits dont la rentabilité n'est pas garantie ? En outre, il convient de noter que la demande des entreprises n'est pas homogène et est étroitement liée aux spécificités de l'environnement étudié.

## **2.4. Conditions et mécanismes de la VERU**

Il est important de reconnaître que la valorisation économique de la recherche dépend essentiellement de la capacité des résultats de recherche à être transformés en produits ou processus commercialisables avec succès sur le marché. Par conséquent, il est essentiel dans cette partie d'examiner les conditions et les mécanismes de la valorisation de la recherche universitaire.

### **● Résultats de la recherche universitaire**

Cependant, la question de la valorisation économique des résultats de la recherche universitaire soulève des interrogations sur les domaines de recherche concernés, la nature des résultats obtenus et les diverses méthodes de valorisation économique de ces résultats.

#### **✧ Les types de recherche universitaire :**

Les activités de recherche réalisées dans les établissements universitaires et les connaissances qui en découlent ne se caractérisent pas par une homogénéité et une uniformité. Les objectifs visés, les champs de recherche, les questions de recherche, l'origine des financements, la durée de l'étude, la nature des connaissances générées, les supports de stockage de ces connaissances, sont autant de variables qui contribuent à leur distinction.

Rappert et al. (1999) mettent en avant le fait que ce qui importe le plus dans une recherche n'est pas seulement le contexte dans lequel elle est réalisée ni les objectifs initiaux qu'elle vise, mais plutôt la nature des connaissances générées et surtout leur application pratique, qui sont les éléments clés à prendre en compte.

#### **✧ La nature des résultats de recherche :**

Étant donné que les laboratoires de recherche sont considérés comme l'équivalent des firmes dans le domaine de la science, étant l'unité fondamentale de production, il est complexe de comprendre la diversité des résultats provenant des activités de recherche universitaire (Joly, 1997, Laredo et Mustar, 2000).

#### **✧ L'exploitation des résultats de recherche :**

La valorisation économique des résultats de la recherche fait partie d'une évolution progressive du système scientifique traditionnel, où les scientifiques occupaient une position centrale dans la production et la diffusion des connaissances, travaillant au sein d'institutions et de structures dédiées. La tendance à la commercialisation croissante des connaissances universitaires s'inscrit dans un contexte où la science est principalement perçue comme un outil au service du développement économique (science pour l'économie), en opposition à l'ancienne perspective selon laquelle la science devrait être uniquement orientée vers elle-même (science pour la

science).

❖ **Les SOWT<sup>5</sup> des résultats de recherche**

➤ **Les forces et les faiblesses des résultats de recherche**

✓ **Les forces :**

- Production scientifique honorable
- La production scientifique du Maroc est en adéquation avec les tendances internationales

✓ **Faiblesses :**

- La participation limitée du personnel du SNR aux activités de recherche ;
- La recherche actuelle répond de manière insuffisante aux exigences du monde socio-économique national ;
- Il est difficile de valoriser les résultats de recherche ;

➤ **Les opportunités et les menaces**

✓ **Les opportunités :**

La création d'incubateurs, de réseaux de transfert de technologie et de collaborations université-entreprise représente une opportunité pour le SNR d'orienter de manière plus efficace une partie importante de ses activités de recherche vers les besoins de développement socio-économique du Maroc.

✓ **Les menaces :**

Une collaboration excessive et non réfléchie peut conduire à l'établissement d'un Système National de Recherche se limitant à répondre aux besoins de sous-traitance de la recherche internationale.

● **Relations universités – entreprises**

Les partenariats entre le secteur économique et les institutions académiques sont centrés sur la valorisation de la recherche, notamment à travers des contrats industriels et des transferts de technologie. L'excellence est requise dans les domaines de l'innovation et de la recherche. Les chercheurs excellent dans divers domaines scientifiques et techniques, mais leurs travaux demeurent souvent cloisonnés en raison de la répartition des laboratoires et du manque de collaboration et de mise en réseau. La collaboration et la recherche partagée peuvent favoriser la création d'un environnement propice à l'innovation et à la valorisation de la recherche universitaire.

---

<sup>5</sup> SOWT désigne : forces, faiblesses, opportunités et menaces

L'augmentation des interactions entre le secteur de la recherche publique et le domaine de l'entreprise joue un rôle crucial dans la vitalité de notre économie. La promotion des travaux de recherche représente ainsi l'un des principaux moteurs de développement. L'augmentation de la collaboration avec l'industrie, notamment dans les domaines de recherche nécessitant un transfert technologique, incite l'établissement universitaire à revoir ses directives pour étendre son influence et améliorer son interaction avec ses partenaires externes.

Ces interactions entre ces deux domaines se concrétisent à la jonction de deux processus : - Le premier processus concerne la génération des connaissances scientifiques et leur capacité à évoluer vers des applications industrielles innovantes (technicisation des connaissances). La technique, en tant que moteur de l'élaboration des sciences contemporaines, joue également un rôle crucial dans le transfert des connaissances vers le secteur industriel. Le second aspect concerne la dynamique industrielle et l'importance de l'innovation dans un environnement concurrentiel.

Ces deux tendances entraînent, à long terme, une convergence des perspectives entre le milieu académique et industriel, tout en nécessitant une adaptation spécifique des cadres dans ces deux domaines.

La loi 01-00 a instauré un environnement juridique particulièrement incitatif pour encourager la coopération entre la recherche académique et le secteur socio-économique, offrant aux chercheurs la possibilité de valoriser leurs travaux de recherche. Dans cette perspective, il est envisagé de :

- Soutenir le recours aux incubateurs et aux espaces de coworking afin de maximiser la valorisation des résultats de la recherche.
- Établir les dispositifs de soutien nécessaires afin de favoriser la valorisation des résultats de la recherche.

Depuis 1998, les partenariats entre les institutions universitaires et les entreprises ont contribué à la promotion de la valorisation de la recherche. Ceci s'est matérialisé par l'établissement, avec le soutien du ministère de la Recherche, de structures visant à valoriser les activités de recherche par des établissements d'enseignement supérieur. Ces structures englobent :

- Le Réseau de Diffusion Technologique (RDT),
- Le Réseau de Génie Industriel (RGI),

- Le Réseau Maroc Incubation et Essaimage (RMIE),
- Les interfaces entre l'université et l'entreprise,
- L'association pour la Recherche et le Développement au Maroc.

Dans cette perspective, il est primordial de consolider et d'approfondir les collaborations et les partenariats entre les établissements universitaires et les entreprises dans tous les domaines d'intérêt partagé, en particulier en ce qui concerne la valorisation de la recherche. Il est primordial que l'établissement universitaire dispose de moyens pour analyser de manière approfondie les exigences présentes et à venir de l'environnement socio-économique, dans le mais de conduire des recherches plus précises et adaptées (structures d'interface). Il est essentiel que l'Université accorde une priorité significative à sa stratégie d'interaction avec le monde socio-économique afin de promouvoir un développement durable.

## Conclusion

Il n'existe pas de consensus clair quant à la définition de la valorisation de la recherche. Il est généralement accepté que la VERU consiste à promouvoir commercialement l'expertise et les résultats de la recherche universitaire. Il s'agit d'un processus complexe impliquant plusieurs parties. Il existe trois approches distinctes regroupant l'ensemble des activités liées à la valorisation, à la commercialisation et au transfert. La valorisation des résultats de la recherche peut s'effectuer à travers divers moyens, tels que la valorisation contractuelle, la valorisation de la propriété intellectuelle, la mobilité des chercheurs et la création de spin-off.

Pour que la mise en œuvre de la valorisation de la recherche universitaire soit réussie, il est essentiel de disposer d'un cadre juridique approprié et incitatif, ainsi que d'un système efficace d'organisation et de fonctionnement de la recherche universitaire. Par conséquent, la présence de résultats exploitables est essentielle pour le processus de valorisation. La promotion de la culture, la sensibilisation à la valorisation et l'existence d'une interface active entre les entreprises et les universités sont des conditions essentielles qui devraient être associées à deux mécanismes techniques liés à la protection des résultats, élément clé pour définir le potentiel valorisable. Cependant, un dilemme se pose aux chercheurs universitaires quant au choix entre la publication et la protection des résultats.

L'objectif de la valorisation consiste à garantir l'exploitation optimale des recherches menées grâce aux financements publics alloués aux universités, et à en maximiser les bénéfices. Outre les lacunes principales liées aux insuffisances du système national de recherche, diverses problématiques entravent la réalisation des objectifs de la valorisation. Il s'agit de repérer les résultats de recherche qui pourraient être valorisés, ainsi que d'étudier l'organisation et le fonctionnement du système de recherche. De plus, la question s'aggrave si des résultats de recherche sont difficilement exploitables sur le plan économique.

## Références bibliographiques

- Actes des journées Maroco-Françaises, (1996), La valorisation de la recherche et le transfert des savoirs entre l'université et l'entreprise au Maroc, Rabat 18 et 19 avril 1996.
- Actes du 3<sup>ème</sup> séminaire sur la valorisation de la recherche scientifique, Transfert de savoir-faire en matière de valorisation de la recherche et d'identification de projets valorisables, UMI, Rabat, 7-8 et 9 novembre 2005.
- Actes du séminaire régional (2007), Capitalisation : valorisation de la recherche et innovation technologique, faculté de médecine de Fès, 8 juin 2007.
- Biotech, (2007), Livre blanc des bonnes pratiques de valorisation de la recherche scientifique, France.
- Boutaleb Joutei H. (2005), Potentiel et structures de valorisation de la recherche, édition université Mohamed V Agdal, Janvier 2005.
- Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (2004), Valorisation de la recherche scientifique, Marrakech, Septembre 2004.
- Conseil de la Science et de la Technologie (CST), (2005), La valorisation de la recherche universitaire : clarification conceptuelle, Québec, février 2005 ([www.cst.gouv.qc.ca](http://www.cst.gouv.qc.ca)).
- Enquête réalisée par la commission nationale chargée de préparer un projet de stratégie nationale de développement de la recherche scientifique à l'horizon 2025 (version du 13 février 2006)
- Jacquemin C. (1999), Profession : entrepreneur-chercheur, in XXI<sup>e</sup> siècle, Le magazine du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, n° 4, avril, (<http://www.education.gouv.fr/magazine/1999/4/inno.htm>).
- Journée de la structuration de la recherche au Maroc (2004), Projet de structuration de la recherche au Maroc, 25 mai 2004
- Laperche B. (2002), Facteurs de valorisation de la recherche publique : quelles perspectives pour une jeune université dans un contexte de crise ? Document de travail n° 53, Lab. RII, université du Littoral Côté d'Opale ([www.heb.univ-littoral.fr/rij](http://www.heb.univ-littoral.fr/rij)).
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (2001), La recherche scientifique et le développement, Rabat, Avril (2001).
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (2004), Interface université - entreprise, Meknès, Mars (2005).

- Marion S. et al. (2000), La valorisation de la recherche publique par la création d'entreprise, dans Verstraete T., Histoire d'entreprendre, Editions EMS.
- MENESFCRS (2005), Projet de vision et de stratégie de développement de la recherche scientifique et technique à l'horizon 2025, préparé par une commission d'experts nationaux.
- Milot P. (2005), La commercialisation des résultats de la recherche universitaire : une revue de littérature, rapport soumis au conseil de la science et de la technologie, CIRST, n° 2005-01, 45 p.
- PIRNAY et al. (2000), *La valorisation économique des recherches universitaires par création d'entreprises (spin-offs): définition et problématiques*, IX<sup>ème</sup> conférence internationale de management stratégique, Montpellier: AIMS, Mai 2000.
- Pirnay F. (2000), La valorisation des résultats de recherche universitaire par essaimage (spin-off) : vers une modélisation procédurale, 5<sup>ème</sup> Congrès International Francophone sur la PME, 25, 26 et 27 octobre 2000, Lille
- Pirnay F. (2001), La valorisation économique des résultats de recherche universitaire par création d'activités nouvelles (spin-offs universitaires) : Proposition d'un cadre procédural d'essaimage, thèse pour l'obtention du doctorat, université de Lille 2, p. 6, mai 2001.
- Poncet C. (2006), De l'académie vers le marché, Revue Française de Gestion n° 161/2006, pp. 13-34.
- Rapport du Comité National d'Evaluation Français au Président de la République, Nouveaux espaces pour l'université, de la période 2000 – 2004 (Europe, Territoire, Offre de formation, Recherche, Evaluation, Qualité)
- Rapport, Évaluation rétrospective du programme FSP (2006), Valorisation de la recherche auprès de l'industrie et mise à niveau de l'entreprise marocaine, rapport final, version publique 1.0, évaluation réalisée pour le compte du service de coopération et d'action culturelle français au Maroc, 30 octobre 2006, 42 p.
- Rapport, Evaluation du système de la recherche dans les domaines des sciences exactes, sciences de la vie et sciences de l'ingénieur, vol 2, chapitre VIII, mai 2003.
- Rapport de l'enquête 2005 du Réseau CURIE valorisation de la recherche publique, Les activités de valorisation dans les établissements universitaires français, juin 2006, 115 p.
- Rencontre nationale sur la recherche scientifique et technique, (2004), Savoir et

innovation : notre voie pour l'avenir, Rabat, 3 et 4 mars 2004.

- Schmitt C. Et Bayad M. (2000), L'entrepreneuriat dans les universités françaises : regard sur le dispositif d'incubation, 11 p.
- Schmitt C. (2004), Pour une approche dialectique de la relation entre recherche et pratiques entrepreneuriales : une relation en quête de sens, dans Revue Internationale PME, vol 17, n° 3-4, p. 43-68.
- Schmitt C., Bayad M. et Berger-Douce S., (2006), Université et entrepreneuriat : vers le développement d'une relation paradoxale, in Université et Entrepreneuriat, Ed. Harmattan, 2006.
- Schmitt C. Et al. (2005), Université et Entrepreneuriat : une relation en quête de sens, Edition Harmattan, Paris.
- Skouri A. (2002) ; La relation éducatif-productif : la voie du partenariat, revue de Droit et d'Économie, FSJES-fès ; n° 19.
- Skouri A. (2006), L'université : un atout pour le développement territorial, 20 p.
- Skouri A. (2005), Université et entrepreneuriat au Maroc : état des lieux et perspectives d'évolution, in Université et Entrepreneuriat, Ed. Harmattan, Paris.
- Sorine E.Zaharia et Ernest Gibert, 2005, L'université entrepreneuriale dans la société du savoir, in L'enseignement supérieur en Europe « Le processus de Bologne : rétrospective et perspectives » volume XXX, numéro 1, p.42, mars 2005
- Smilor R. E. et al. (1993), L'université entrepreneuriale : le rôle de l'enseignement supérieur américain dans la commercialisation de la technologie et le développement économique, Revue Internationale des Sciences Sociales, février, n° 135, p. 1.
- Véronique Raymond (2000), Entreprises dérivées et transfert de technologies, étude, janvier 2000, p.71 ([www.feuq.qc.ca](http://www.feuq.qc.ca))